



## Parc éolien Le Ménec

Communes de Trévé et de Loudéac  
Département des Côtes-d'Armor (22)

### PIECE 7 :

## DOCUMENTS SPECIFIQUES DEMANDES AU TITRE DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

VERSION COMPLETEE POUR RECEVABILITE

SOMMAIRE :

I- PREAMBULE .....3  
II- LE RAPPEL DES DOCUMENTS CONSTITUTIFS DE LA PRESENTE PIECE .....3

## I. PREAMBULE

**L'article 145 de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte** généralise à l'ensemble de la France l'expérimentation de permis unique depuis le 2 novembre 2015. Les projets mentionnés à l'article 1<sup>er</sup> sont autorisés par un arrêté préfectoral unique, dénommé « autorisation unique » dans le présent titre.

Cette autorisation unique vaut autorisation au titre de l'article L.512-1 du Code de l'environnement et, le cas échéant, permis de construire au titre de l'article L.421-1 du Code de l'urbanisme, autorisation de défrichement au titre des articles L.214-13 et L.341-3 du Code forestier, autorisation d'exploiter au titre de l'article L.311-1 du Code de l'énergie, approbation au titre de l'article L.323-11 du même code et dérogation au titre du 4° de l'article L.411-2 du Code de l'environnement.

L'autorisation unique tient lieu des permis, autorisation, approbation ou dérogation mentionnés à l'alinéa précédent pour l'application des autres législations lorsqu'ils sont requis à ce titre. Lorsque les projets mentionnés à l'article 1<sup>er</sup> sont soumis, en raison de leur emplacement, de leur utilisation ou de leur nature, à un régime d'autorisation ou à des prescriptions prévues par d'autres législations ou réglementations, l'autorisation unique tient lieu d'autorisation au titre de ces législations ou réglementations dès lors que la décision a fait l'objet d'un accord de l'autorité administrative compétente. Le silence gardé pendant deux mois par l'autorité administrative compétente vaut accord.

**L'installation d'un parc éolien** est soumise à plusieurs réglementations en particulier au titre de Code de l'énergie, du Code de l'urbanisme et du Code de l'environnement. Les porteurs de projet éoliens terrestres doivent réaliser plusieurs démarches administratives pour la réalisation de leurs parcs.

Les éoliennes dont la hauteur du mât est supérieure à 12 m sont soumises à permis de construire.

Dans ce cadre, l'article R.424-21 du Code de l'urbanisme donne la possibilité de prolonger les permis de construire des parcs éoliens terrestre dans la limite d'un délai de 10 ans, afin notamment de pouvoir tenir compte des délais de raccordement et éviter que les autorisations ne deviennent caduques avant mise en service des installations.

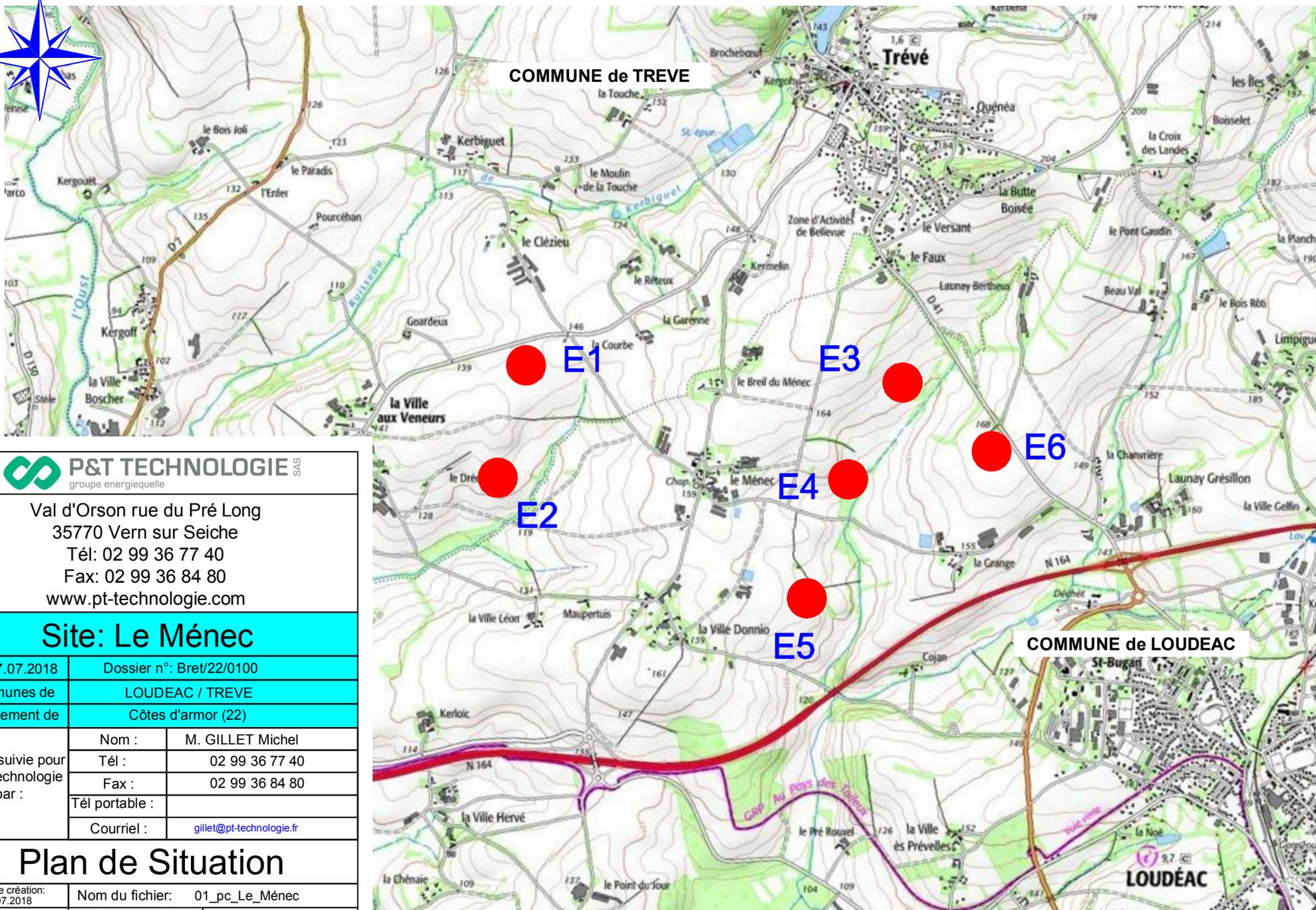
**La présente pièce** regroupe l'ensemble des documents spécifiques demandés au titre du Code de l'urbanisme, dans le cadre d'une demande d'autorisation unique d'exploiter et accompagnant les autres pièces du dossier de demande, dont la liste est rappelée ci-après :

- Pièce 1 : CERFA
- Pièce 2 : Sommaire inversé
- Pièce 3 : Description de la demande
- Pièce 4 : Étude d'impact
- Pièce 5 : Étude de dangers
- Pièce 6 : Documents spécifiques demandés au titre du Code de l'urbanisme
- Pièce 7 : Documents demandés au titre du Code de l'environnement
- Pièce 8 : Accords/Avis consultatifs

## II. LE RAPPEL DES DOCUMENTS CONSTITUTIFS DE LA PRESENTE PIECE

Les documents constitutifs de la présente pièce sont les suivants :

- un plan à l'échelle de 1/2 500<sup>ème</sup> des abords de l'installation ;
- un plan d'ensemble à l'échelle de 1/200<sup>ème</sup> indiquant les dispositions projetées de l'installation (Une échelle réduite peut, à la requête du demandeur, être admise par l'administration.  
Le maître d'ouvrage sollicite pour cette pièce une dérogation auprès du préfet. Du fait de l'emprise importante du parc éolien, pour faciliter sa réalisation et sa lisibilité, ce plan d'ensemble a été réalisé à l'échelle de 1/1 000<sup>ème</sup>).



Val d'Orson rue du Pré Long  
 35770 Vern sur Seiche  
 Tél: 02 99 36 77 40  
 Fax: 02 99 36 84 80  
 www.pt-technologie.com

## Site: Le Méneac

Date: 17.07.2018	Dossier n°: Bret/22/0100	
Communes de	LOUDEAC / TREVE	
Département de	Côtes d'armor (22)	
Affaire suivie pour P&T Technologie par :	Nom :	M. GILLET Michel
	Tél :	02 99 36 77 40
	Fax :	02 99 36 84 80
	Tél portable :	
	Courriel :	gillet@pt-technologie.fr

## Plan de Situation

Date de création: 17.07.2018	Nom du fichier: 01_pc_Le_Méneac	
Date de modification:	Version :	Echelle : 1/25000
Dressé par / le:	QUARTA	17 juillet 2018

**Site: Le Méneac**

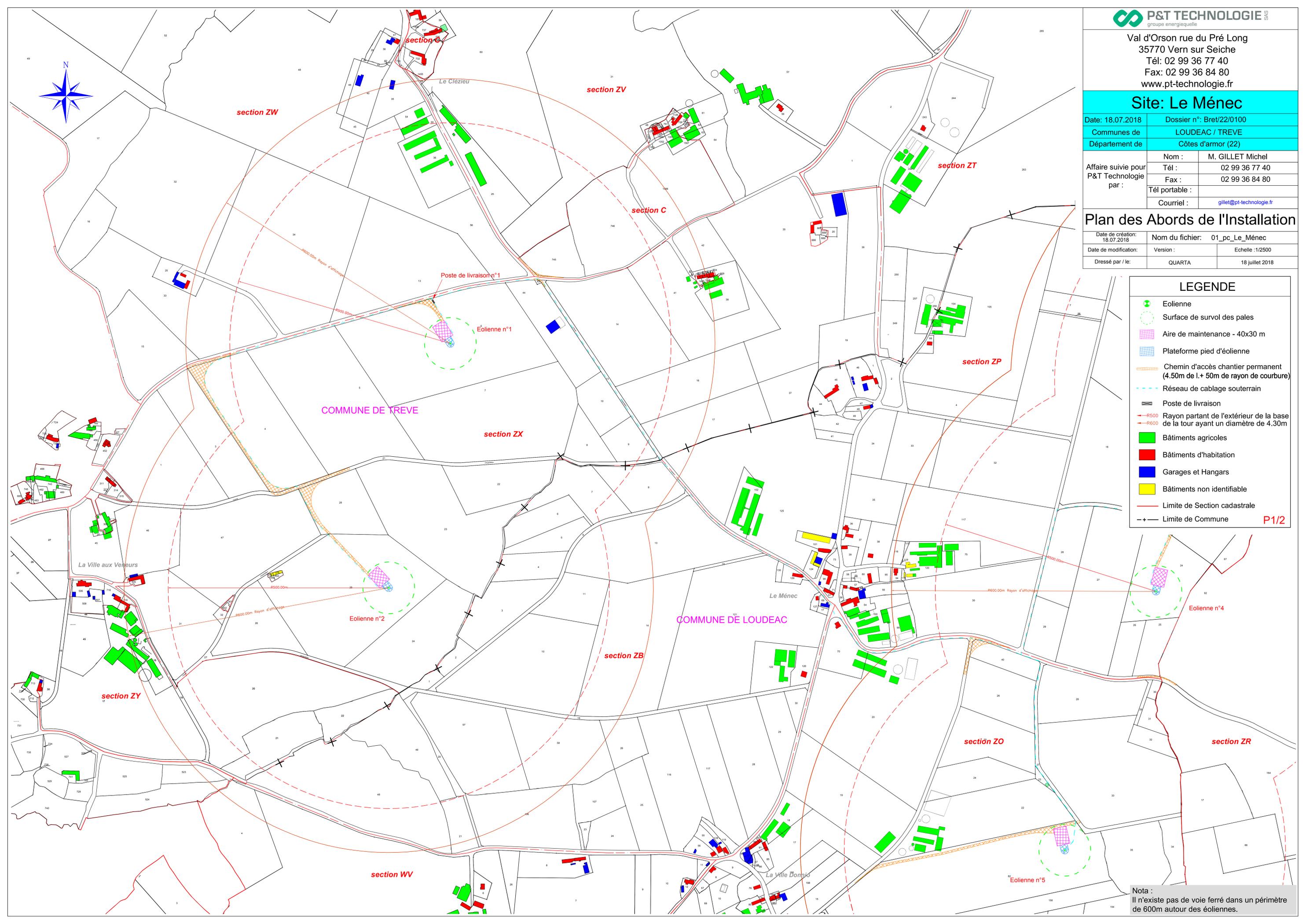
Date: 18.07.2018	Dossier n°: Bret/22/0100	
Communes de	LOUDEAC / TREVE	
Département de	Côtes d'armor (22)	
Affaire suivie pour P&T Technologie par :	Nom :	M. GILLET Michel
	Tél :	02 99 36 77 40
	Fax :	02 99 36 84 80
	Tél portable :	
	Courriel :	gillet@pt-technologie.fr

**Plan des Abords de l'Installation**

Date de création: 18.07.2018	Nom du fichier:	01_pc_Le_Méneac
Date de modification:	Version :	Echelle :1/2500
Dressé par / le:	QUARTA	18 juillet 2018

**LEGENDE**

-  Eolienne
  -  Surface de survol des pales
  -  Aire de maintenance - 40x30 m
  -  Plateforme pied d'éolienne
  -  Chemin d'accès chantier permanent (4.50m de l.+ 50m de rayon de courbure)
  -  Réseau de cablage souterrain
  -  Poste de livraison
  -  Rayon partant de l'extérieur de la base de la tour ayant un diamètre de 4.30m
  -  Bâtiments agricoles
  -  Bâtiments d'habitation
  -  Garages et Hangars
  -  Bâtiments non identifiable
  -  Limite de Section cadastrale
  -  Limite de Commune
- P1/2**



Nota :  
Il n'existe pas de voie ferrée dans un périmètre de 600m autour des éoliennes.



COMMUNE DE TREVE

COMMUNE DE LOUDEAC

section ZT

section C

section ZX

section ZT

section ZP

Eolienne n°3

Poste de livraison n°2

Eolienne n°6

Le Ménéac

Eolienne n°4

section ZR

section ZO

Eolienne n°5

section ZN

section WX

### LEGENDE

-  Eolienne
-  Surface de survol des pales
-  Aire de maintenance - 40x30 m
-  Plateforme pied d'éolienne
-  Chemin d'accès chantier permanent (4.50m de l.+ 50m de rayon de courbure)
-  Réseau de cablage souterrain
-  Poste de livraison
-  Rayon partant de l'extérieur de la base de la tour ayant un diamètre de 4.30m
-  Bâtiments agricoles
-  Bâtiments d'habitation
-  Garages et Hangars
-  Bâtiments non identifiable
-  Limite de Section cadastrale
-  Limite de Commune



Val d'Orson rue du Pré Long  
35770 Vern sur Seiche  
Tél: 02 99 36 77 40  
Fax: 02 99 36 84 80  
www.pt-technologie.com

### Site: Le Ménéac

Date: 18.07.2018	Dossier n°: Bret/22/0100
Communes de	LOUDEAC / TREVE
Département de	Côtes d'armor (22)
Affaire suivie pour P&T Technologie par :	Nom : M. GILLET Michel
	Tél : 02 99 36 77 40
	Fax : 02 99 36 84 80
	Tél portable :
	Courriel : <a href="mailto:gillet@pt-technologie.fr">gillet@pt-technologie.fr</a>

### Plan des Abords de l'Installation

Date de création: 18.07.2018	Nom du fichier: 01_pc_Le_Ménéac
Date de modification:	Version: Echelle :1/2500
Dressé par / le:	QUARTA 18 juillet 2018

Nota :  
Il n'existe pas de voie ferré dans un périmètre de 600m autour des éoliennes.

P2/2

**Site: Le Méneq**

Date: 08.12.2016	Dossier n°: Bre/22/0100	
Communes de	LOUDEAC / TREVE	
Département de	Côtes d'armor (22)	
Affaire suivie pour P&T Technologie par :	Nom :	M. GILLET Michel
	Tél :	02 99 36 77 40
	Fax :	02 99 36 84 80
	Tél portable :	
	Courriel :	gillet@pt-technologie.fr

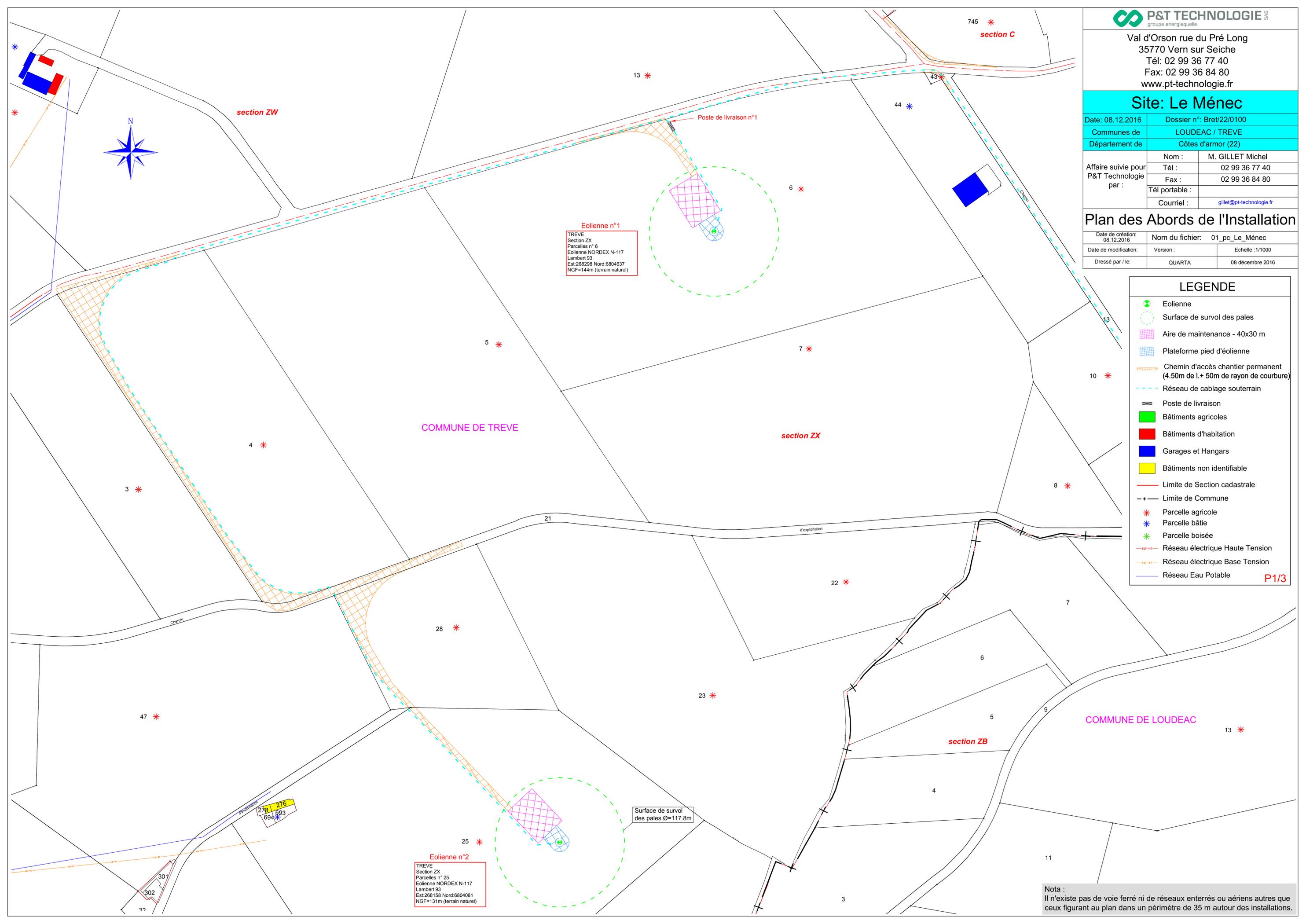
**Plan des Abords de l'Installation**

Date de création: 08.12.2016	Nom du fichier:	01_pc_Le_Méneq
Date de modification:	Version :	Echelle :1/1000
Dressé par / le:	QUARTA	08 décembre 2016

**LEGENDE**

- Eolienne
- Surface de survol des pales
- Aire de maintenance - 40x30 m
- Plateforme pied d'éolienne
- Chemin d'accès chantier permanent (4.50m de l.+ 50m de rayon de courbure)
- Réseau de cablage souterrain
- Poste de livraison
- Bâtiments agricoles
- Bâtiments d'habitation
- Garages et Hangars
- Bâtiments non identifiable
- Limite de Section cadastrale
- Limite de Commune
- Parcelle agricole
- Parcelle bâtie
- Parcelle boisée
- Réseau électrique Haute Tension
- Réseau électrique Base Tension
- Réseau Eau Potable

P1/3



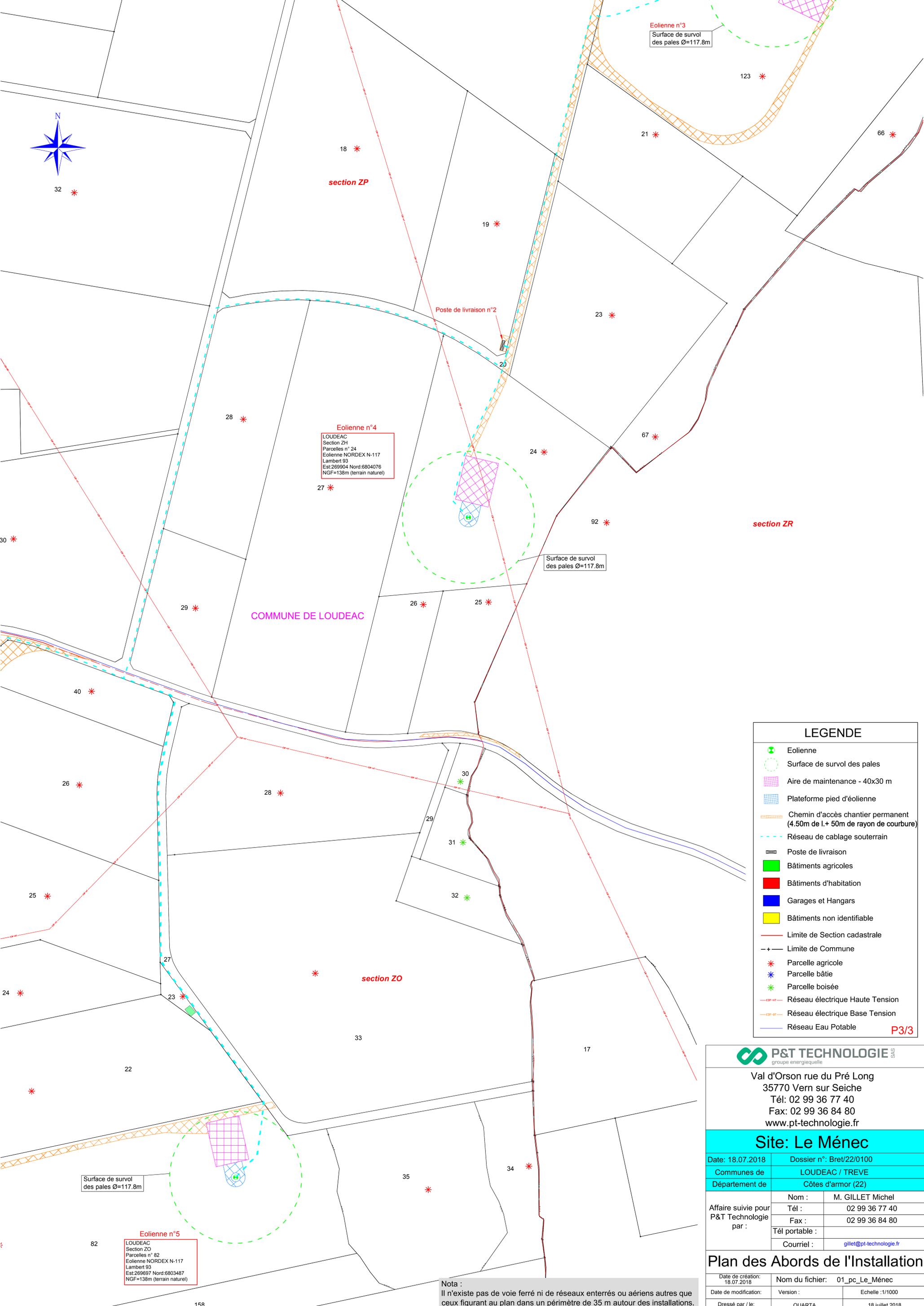
**Eolienne n°1**  
TREVE  
Section ZX  
Parcelles n° 6  
Eolienne NORDEX N-117  
Lambert 93  
Est:268298 Nord:6804637  
NGF=144m (terrain naturel)

Surface de survol  
des pales Ø=117.8m

**Eolienne n°2**  
TREVE  
Section ZX  
Parcelles n° 25  
Eolienne NORDEX N-117  
Lambert 93  
Est:268158 Nord:6804081  
NGF=131m (terrain naturel)

Nota :  
Il n'existe pas de voie ferré ni de réseaux enterrés ou aériens autres que ceux figurant au plan dans un périmètre de 35 m autour des installations.





**Eolienne n°4**  
 LOUDEAC  
 Section ZH  
 Parcelles n° 24  
 Eolienne NORDEX N-117  
 Lambert 93  
 Est:269904 Nord:6804076  
 NGF=138m (terrain naturel)

**Eolienne n°3**  
 Surface de survol  
 des pales Ø=117.8m

Surface de survol  
 des pales Ø=117.8m

Surface de survol  
 des pales Ø=117.8m

**Eolienne n°5**  
 LOUDEAC  
 Section ZO  
 Parcelles n° 82  
 Eolienne NORDEX N-117  
 Lambert 93  
 Est:269697 Nord:6803487  
 NGF=138m (terrain naturel)

COMMUNE DE LOUDEAC

LEGENDE	
	Eolienne
	Surface de survol des pales
	Aire de maintenance - 40x30 m
	Plateforme pied d'éolienne
	Chemin d'accès chantier permanent (4.50m de l.+ 50m de rayon de courbure)
	Réseau de cablage souterrain
	Poste de livraison
	Bâtiments agricoles
	Bâtiments d'habitation
	Garages et Hangars
	Bâtiments non identifiable
	Limite de Section cadastrale
	Limite de Commune
	Parcelle agricole
	Parcelle bâtie
	Parcelle boisée
	Réseau électrique Haute Tension
	Réseau électrique Base Tension
	Réseau Eau Potable



Val d'Orson rue du Pré Long  
 35770 Vern sur Seiche  
 Tél: 02 99 36 77 40  
 Fax: 02 99 36 84 80  
 www.pt-technologie.fr

Site: Le Méneq	
Date de création:	18.07.2018
Dossier n°:	Bret/22/0100
Communes de	LOUDEAC / TREVE
Département de	Côtes d'armor (22)
Affaire suivie pour P&T Technologie par :	Nom : M. GILLET Michel
	Tél : 02 99 36 77 40
	Fax : 02 99 36 84 80
	Tél portable :
	Courriel : gillet@pt-technologie.fr
<b>Plan des Abords de l'Installation</b>	
Date de création:	18.07.2018
Nom du fichier:	01_pc_Le_Méneq
Date de modification:	Version :
Dressé par / le:	QUARTA
	Echelle : 1/1000
	18 juillet 2018

Nota :  
 Il n'existe pas de voie ferré ni de réseaux enterrés ou aériens autres que ceux figurant au plan dans un périmètre de 35 m autour des installations.

P3/3

**Site: Le Méneq**

Date: 18.07.2018	Dossier n°: Bret/22/0100	
Communes de	LOUDEAC / TREVE	
Département de	Côtes d'armor (22)	
Affaire suivie pour P&T Technologie par :	Nom :	M. GILLET Michel
	Tél :	02 99 36 77 40
	Fax :	02 99 36 84 80
	Tél portable :	
	Courriel :	gillet@pt-technologie.fr

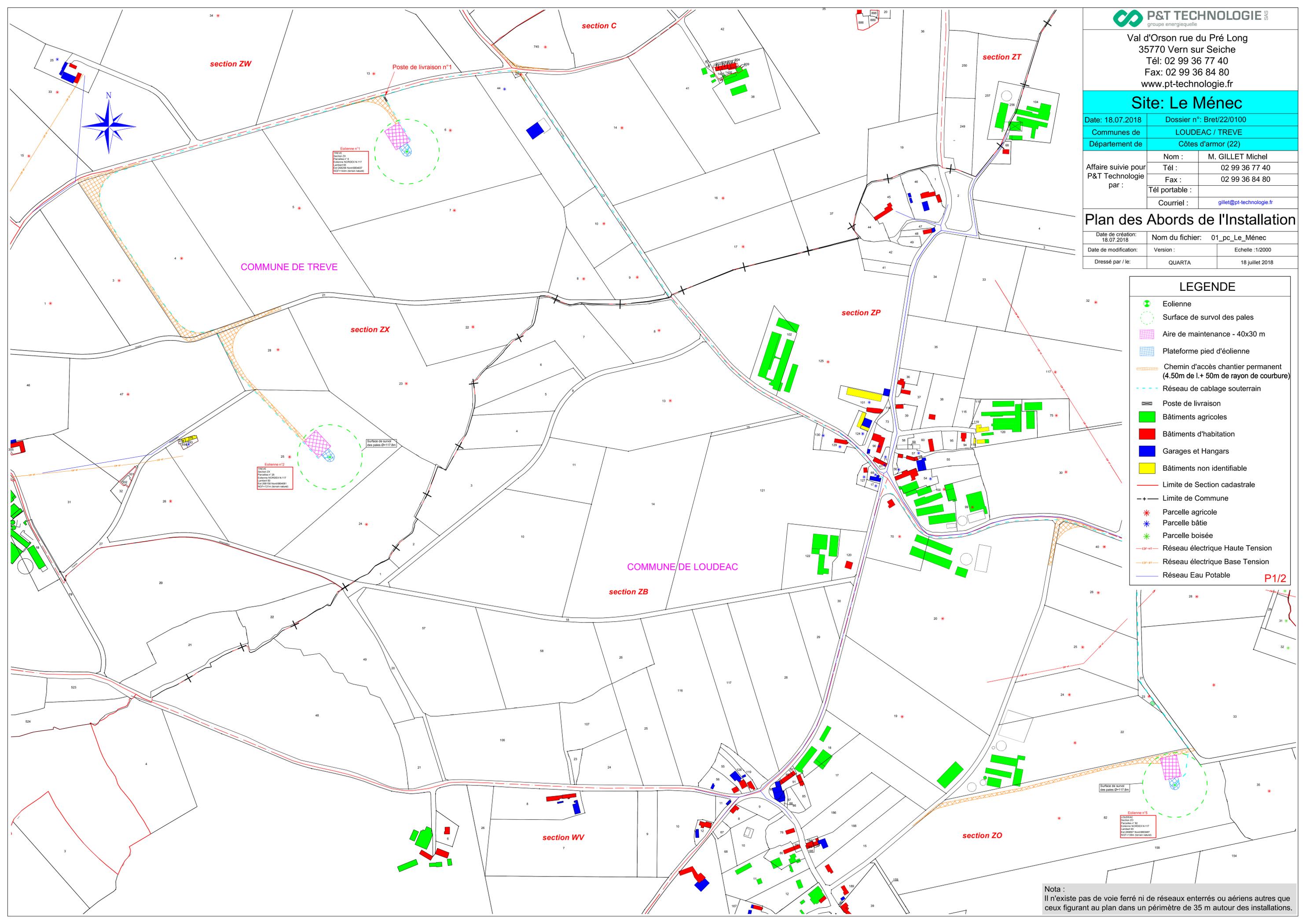
**Plan des Abords de l'Installation**

Date de création: 18.07.2018	Nom du fichier:	01_pc_Le_Méneq
Date de modification:	Version :	Echelle :1/2000
Dressé par / le:	QUARTA	18 juillet 2018

**LEGENDE**

- Eolienne
- Surface de survol des pales
- Aire de maintenance - 40x30 m
- Plateforme pied d'éolienne
- Chemin d'accès chantier permanent (4.50m de l.+ 50m de rayon de courbure)
- Réseau de cablage souterrain
- Poste de livraison
- Bâtiments agricoles
- Bâtiments d'habitation
- Garages et Hangars
- Bâtiments non identifiable
- Limite de Section cadastrale
- Limite de Commune
- Parcelle agricole
- Parcelle bâtie
- Parcelle boisée
- Réseau électrique Haute Tension
- Réseau électrique Base Tension
- Réseau Eau Potable

P1/2



**Eolienne n°1**  
Type: Section ZX  
Parcelle n°: 25  
Eolienne HORIZON N° 117  
Lambert 83  
02 200 100 Nord-Ouest  
HGF=116m (terrain naturel)

COMMUNE DE TREVE

COMMUNE DE LOUDEAC

**Eolienne n°3**  
Type: Section ZO  
Parcelle n°: 02  
Eolienne HORIZON N° 117  
Lambert 83  
02 200 100 Nord-Ouest  
HGF=126m (terrain naturel)

Nota :  
Il n'existe pas de voie ferré ni de réseaux enterrés ou aériens autres que ceux figurant au plan dans un périmètre de 35 m autour des installations.

**Site: Le Ménéac**

Date: 18.07.2018	Dossier n°: Bret/22/0100	
Communes de	LOUDEAC / TREVE	
Département de	Côtes d'armor (22)	
Affaire suivie pour P&T Technologie par :	Nom :	M. GILLET Michel
	Tél :	02 99 36 77 40
	Fax :	02 99 36 84 80
	Tél portable :	
	Courriel :	gillet@pt-technologie.fr

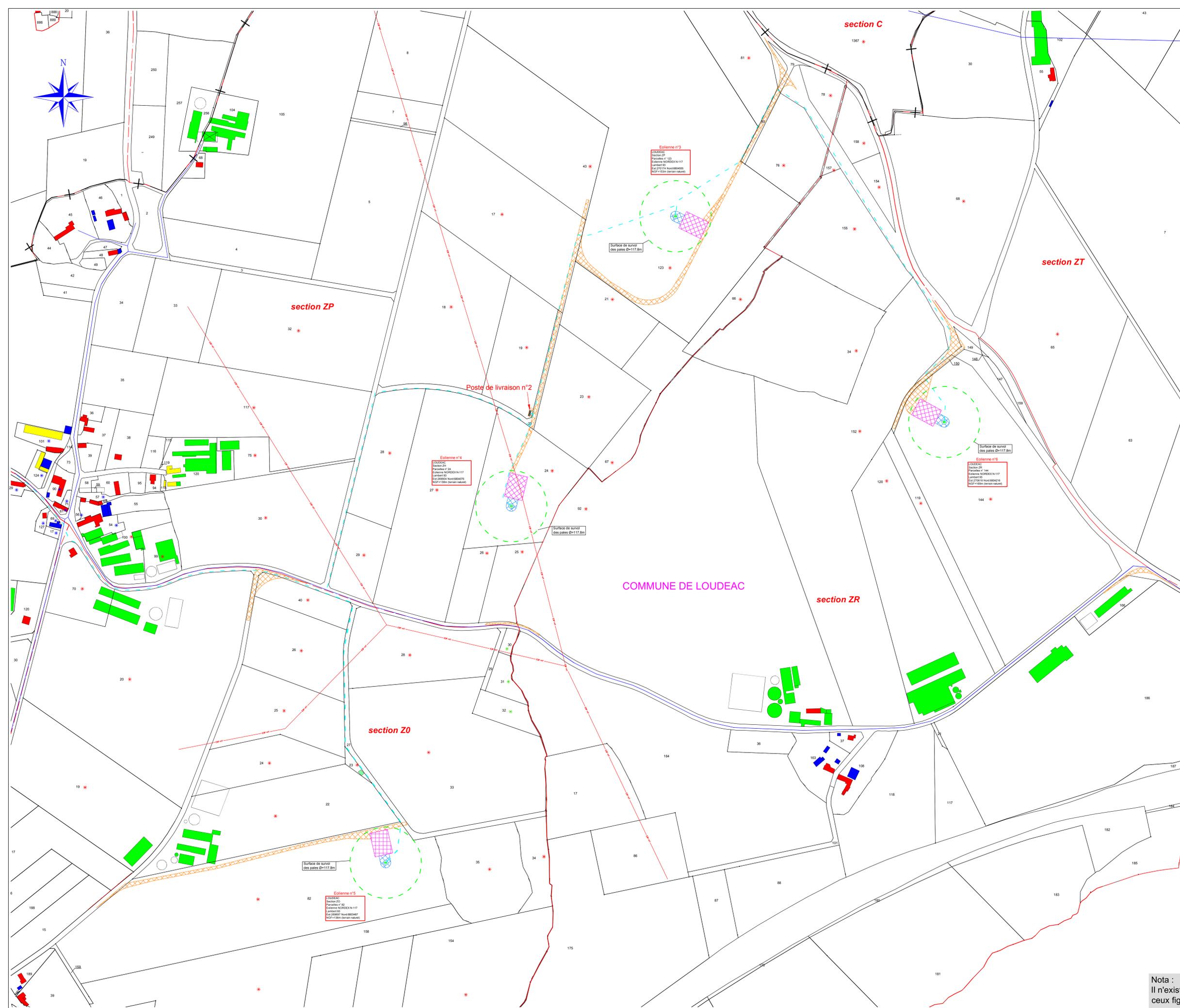
**Plan des Abords de l'Installation**

Date de création: 18.07.2018	Nom du fichier:	01_pc_Le_Ménéac
Date de modification:	Version :	Echelle :1/2000
Dressé par / le:	QUARTA	18 juillet 2018

**LEGENDE**

- Eolienne
- Surface de survol des pales
- Aire de maintenance - 40x30 m
- Plateforme pied d'éolienne
- Chemin d'accès chantier permanent (4.50m de l.+ 50m de rayon de courbure)
- Réseau de cablage souterrain
- Poste de livraison
- Bâtiments agricoles
- Bâtiments d'habitation
- Garages et Hangars
- Bâtiments non identifiable
- Limite de Section cadastrale
- Limite de Commune
- Parcelle agricole
- Parcelle bâtie
- Parcelle boisée
- Réseau électrique Haute Tension
- Réseau électrique Base Tension
- Réseau Eau Potable

P2/2



Nota :  
Il n'existe pas de voie ferré ni de réseaux enterrés ou aériens autres que ceux figurant au plan dans un périmètre de 35 m autour des installations.